

NUMÉRO 23
AVRIL 2012

Belle-Isle-en-Terre
La Chapelle Neuve
Gurunhuel
Loc Envel
Louargat
Plougonver
Tréglamus

BRO VENAC'H

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE BELLE-ISLE-EN-TERRE

www.cc-belle-isle-en-terre.fr

SOMMAIRE...

AGENDA	P1
DOSSIER : EXTENSION ET REVALORISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	P2
ACTUALITÉS	P3
ESPACE DÉTENTE : LA STATION VTT VALLÉE DU LÉGUER	P4

EDITO...

C'est le printemps des nouveautés sur le Pays de Belle-Isle-en-Terre ! Nous avons inauguré il y a peu de temps la station VTT Vallée du Léguer qui couvre les sept communes de notre territoire et qui permet une découverte à vélo de nos paysages variés. Un nouveau chemin de randonnée a été ouvert dernièrement pour le plus grand plaisir des amoureux de la marche à pied, reliant les papeteries Vallée au barrage de Kernansquillec, rive droite du Léguer. D'avril à septembre, de nombreuses expositions et animations seront à découvrir sur notre territoire, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'Office de Tourisme.

Retrouvez l'actualité des services de la Communauté de Communes. Ce trimestre, le Service Economie Emploi Formation présente l'extension et la revalorisation des parcs d'activités communautaires. Le Service Animation Enfance Jeunesse propose une aide à l'obtention du BAFA. Bonne lecture à tous.

L'équipe de la rédaction



AGENDA

2^{ÈME} TRIMESTRE 2012
15 avril au 15 juillet

AVRIL

- Du 17 avril au 13 juin : **Exposition « Le vélo photo de Madame Yvonne »**, bourg de Louargat.
- Du 11 avril au 9 mai : **Exposition « Les Côtes d'Armor dévoilent leur écrivain de nature »**, site du barrage de Kernansquillec et Office de Tourisme.
- **Mardi 24 : Ludobébété** de 9h30 à 11h30, ludothèque de Belle-Isle-en-Terre et/ou atelier d'éveil musical à 9h30 ou 10h30.
- Du 27 avril au 10 juin : **Exposition « Les usines Tanvez »**, site des papeteries Vallée et la Communauté de Communes.

MAI

- **Mardi 15 : Espace-jeux** de 9h30 à 11h30, salle des fêtes de Tréglamus.
- **Mardi 22 : Ludobébété** de 9h30 à 11h30, ludothèque de Belle-Isle-en-Terre et/ou **Atelier d'éveil musical** à 9h30 ou 10h30.
- **Samedi 26 : Fête du jeu à Tréglamus.**
- **Mardi 29 : Ludobébété** de 9h30 à 11h30, ludothèque de Belle-Isle-en-Terre.
- **Jeudi 31 : Sortie au Centre de Découverte du Son** avec le RPAM.

JUIN

- **Dimanche 3 : Les petits papiers en fête**, 3^{ème} édition d'une manifestation dont le fil conducteur est « le papier dans tous ses états ». De 11h à 18h. Entrée libre. Sur le site des papeteries Vallée. Animations et restauration sur place.
- **Mardi 5 : Ludobébété** de 9h30 à 11h30, salle des fêtes de Tréglamus.
- **Du 11 au 29 juin : Exposition de Karine Le Meur**, mairie de Belle-Isle-en-Terre.
- **Mardi 12 : Espace-jeux** de 9h30 à 11h30, salle polyvalente de La Chapelle Neuve.
- **Du 19 juin au 29 juillet : Exposition de land art**, site du barrage de Kernansquillec.
- **Mardi 19 : Ludobébété** de 9h30 à 11h30, ludothèque de Belle-Isle et/ou Atelier d'éveil musical à 9h30 ou 10h30.
- **Mardi 26 : Espace-jeux** de 9h30 à 11h30, salle des fêtes de Louargat.

JUILLET

- **Mardi 3 : Ludobébété** de 9h30 à 11h30 à la salle des fêtes de Tréglamus.
- **Du 2 au 20 juillet : Exposition de Tangi**, Communauté de Communes et Office de tourisme.
- **Du 2 juillet au 12 septembre : Exposition « Les papeteries Vallée, 1856-1965 »** halles de Belle-Isle-en-Terre de 9h30 à 18h, accès libre.

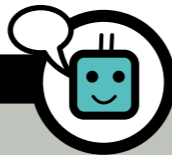
Tous les jeudis matins : ludobébété de 9h30 à 11h30, ludothèque de Belle-Isle-en-Terre.

Pour plus d'informations, contacter
la Communauté de Communes au 02 96 43 35 08.

Pays de Belle-Isle-en-Terre

Communauté de Communes

Bro Venac'h



DOSSIER SPÉCIAL

EXTENSION ET REVALORISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



Face à certains constats concernant les sites de Saint-Paul à Louargat et Kerbol à Belle-Isle-en-Terre, la Communauté de Communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre a pris la décision de revaloriser et structurer un pôle d'activités positionné autour de l'échangeur Saint-Paul sur la RN 12.

L'objectif est de profiter de la création d'une nouvelle zone au lieu-dit Nénès pour revaloriser Kerbol et Saint-Paul afin que celles-ci ne pâtissent pas d'une image négative et vieillissante.

REVALORISATION DES ZA DE SAINT-PAUL ET DE KERBOL

Une rencontre avec les entreprises installées sur les zones d'activités de Saint-Paul et Kerbol s'est tenue le 20 mars 2012.

les aménagements envisagés sur le domaine public et de démarrer un travail de concertation et de réflexion avec les entreprises afin de valoriser les parcelles privées.

AMÉNAGEMENT DU SITE DE NÉNÈS

Le site concerné par le permis d'aménager de Nénès représente une surface de 5,7 ha. Il se situe en limite ouest du territoire communal, à proximité de l'échangeur de Saint-Paul sur la RN 12.

Pour plus de souplesse, le découpage des lots au plan de composition est indicatif et sera réalisé au fur et à mesure des demandes des entreprises.

Le projet d'aménagement répond aux objectifs suivants :

- un aménagement paysager de qualité qui s'adapte au site naturel existant ;
• un aménagement soigné des parcelles privées
• un aménagement des espaces publics qui limite les nuisances et favorise la sécurité
• des services aux entreprises

Les travaux devraient débuter prochainement. La zone d'activités accueillera des entreprises artisanales, industrielles et tertiaires.

Pour tout renseignement sur la disponibilité des terrains à la vente, veuillez contacter le service économie-emploi au 02 96 43 31 03.

Plan d'aménagement du site de Nénès



UN NOUVEL ARTISAN PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Samuel Le Magoaric vient de s'installer en tant qu'artisan électricien-plombier-chauffagiste sur Belle-Isle-en-Terre.

Après avoir acquis une première expérience en rénovant sa maison, il a suivi une formation validée par un diplôme en juin 2011.

Il intervient sur différents chantiers de construction ou de rénovation :

- tableau électrique, mise en conformité, remplacement de radiateur, installation électrique, VMC...
• installation, remplacement de ballon d'eau

chaude, sanitaire, baignoire, douche, évier...
• installation, remplacement de chaudière, chauffage, énergies renouvelables.
• vente et pose d'électroménager, de poêle...
Au-delà de ces compétences techniques, Samuel apporte des conseils et des solutions personnalisés à chaque client. Installé depuis peu, son activité se développe notamment grâce au bouche à oreille et aux recommandations de ses clients.

Contact : 06 88 59 47 70 ou elec.lemagoaric@sfr.fr



Vous venez de vous installer, n'hésitez pas à informer et contacter Yolaine Le Bayon au service économie-emploi au 02 96 43 31 03.



SERVICE ÉCONOMIE - EMPLOI - FORMATION



L'ATELIER VISA VOUS FORME À INTERNET

- Le Visa Internet Bretagne c'est l'assurance :
• d'une formation accompagnée
• d'un accès gratuit aux ressources pendant trois mois
• de se former quand on veut, où l'on veut

Le Visa Internet Bretagne correspond à un « bon formation » d'une valeur de 100 euros délivré par le Conseil Régional de Bretagne aux habitants de la région pour permettre d'acquérir les connaissances de base sur l'utilisation d'Internet et de l'ordinateur.

L'Association Microtel propose une session du stage Visa Internet Bretagne en mai à la cybercommune du Pays de Belle-Isle-en-Terre. Cette formation en informatique de 16 heures est répartie sur 4 semaines.

Une réunion d'information sera organisée le 26 avril 2012 à 14 heures à la cybercommune.

Les dates et horaires de formation seront les suivants :

- Jeudi 3 mai de 13h30 à 17h30
• Jeudi 10 mai de 13h30 à 17h30
• Jeudi 24 mai de 13h30 à 17h30
• Jeudi 31 mai de 13h30 à 17h30

Déroulement des séances

- Module 1 Découverte de l'ordinateur
Utiliser le navigateur
Module 2 Le courrier électronique
Les recherches sur internet
Module 3 Les programmes dossiers et fichiers
Le copier/coller
Module 4 Révisions
Validation du Visa Internet Bretagne

Vous êtes intéressés, alors n'hésitez pas à demander votre bon visa à la cybercommune ! De nouvelles séances seront proposées en septembre.

Contact : le service économie emploi formation au 02 96 43 31 03



SERVICE ANIMATION - ENFANCE - JEUNESSE

UN BAF A EN POCHE !

Dans le cadre de sa politique enfance jeunesse, la Communauté de Communes recrute ponctuellement des animateurs diplômés ou stagiaires BAF A afin d'encadrer les enfants de l'accueil de loisirs.

La formation au « Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur » se déroule en 3 temps : 8 jours en formation générale (organisme au choix du stagiaire), 14 jours en stage pratique dans un accueil collectif de mineurs, 6 jours en session d'approfondissement (thème au choix du stagiaire). Le stagiaire doit avoir 17 ans au 1er jour du stage et les 3 temps doivent être effectués dans un délai minimum de 30 mois.

Le coût de la formation se situe aux alentours de 1 000 € en fonction des organismes.

Consciente de l'investissement financier conséquent que représente cette formation, la Communauté de Communes a fait le choix de la mise en place d'une aide. En effet, la collectivité pourra subventionner la formation BAF A des personnes intéressées. En retour, toute personne aidée s'engage à effectuer deux stages non rémunérés de 14 et 10 jours au sein de l'accueil de loisirs du territoire.

Un entretien préalable sera mené afin de vérifier les motivations et aptitudes du demandeur.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Fabienne Le Roux au Service Animation Enfance Jeunesse au 02 96 43 31 07 ou par mail : jeunes@cc-belle-isle-en-terre.fr



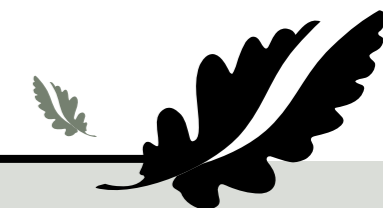
SERVICE SECAD

UN NOUVEAU SOURIRE AU SECAD

Les aides-soignantes et les aides à domicile du SECAD peuvent désormais compter sur Solen Jacq pour les conseiller sur leurs interventions. Le service a recruté une nouvelle infirmière depuis le 1er mars pour organiser les tournées de soins et pour être à l'écoute des besoins des patients âgés qui ont fait le choix de rester vivre à domicile. Solen connaît très bien le domicile pour avoir été, pendant quelques années, infirmière libérale du côté de Morlaix. C'est d'ailleurs

avec grand plaisir qu'elle nous a rejoint car elle avait déjà eu l'occasion de travailler sur Belle-Isle-en-Terre auparavant. Le SECAD est donc heureux d'accueillir ce nouveau visage au sein de l'équipe pour être à l'écoute de tous ceux qui ont besoin de nos services. Vous pouvez nous contacter, Solen peut vous rencontrer gratuitement à domicile.

Contact : Solen Jacq au 02 96 43 30 68



NOUS NE VOUS OUBLIONS PAS...

Une vive émotion s'est emparée de chacun d'entre nous en cette triste fin de mois de mars 2012 par l'annonce du décès brutal de deux de nos collègues et amis. Deux membres actifs de notre collectivité partis bien trop vite et bien trop tôt...

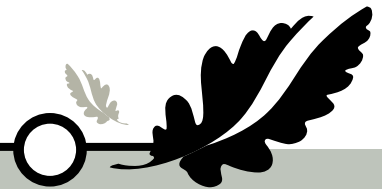
Hommage à Thierry Philippe, un homme engagé et dévoué

René Descartes a dit « Ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien ». Cette formule aurait pu être écrite pour lui. A 43 ans, Thierry Philippe nous quitte en laissant derrière lui l'empreinte de ses multiples engagements, témoignage justement de sa volonté de faire pour le mieux. Depuis plus de 20 ans, il aura eu plaisir à revêtir de multiples casquettes pour être à l'écoute de tous. Il s'impliquera non seulement pour sa commune, mais aussi pour faire de ce territoire, une force. Tour à tour il sera membre du CCAS, Conseiller municipal à la mairie de La Chapelle Neuve, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des Affaires Economiques, Membre de la Commission Animation Enfance Jeunesse, élu référent en charge du dossier de transfert du Centre Forêt Bocage, secrétaire de la section belle isoloise du parti socialiste, vice-président du club de football, président de la société de chasse, trésorier du comité des fêtes de La Chapelle Neuve... Des responsabilités assumées qui ne lui faisaient pas peur et qui faisaient de lui un moteur pour ses compagnons de route.

Hommage à Marie Lise Guillem, une aide-soignante au service des patients

Marie Lise Guillem avait rejoint l'équipe des aides-soignantes du SECAD en juillet 2009, après un changement de cap professionnel. Très appréciée de ses collègues pour sa manière bien de elle de prendre toujours la vie du bon côté, elle avait su trouver rapidement sa place auprès des patients en faisant de leur bien-être sa priorité. Agée de 47 ans, elle s'épanouissait au contact des autres et les personnes aidées le lui rendaient bien. « Notre corps est la barque qui nous portera jusqu'à l'autre rive de l'océan de la vie. Il faut en prendre soin. » (Swami Vivekananda). Puisses-tu Marie Lise, retrouver sur l'autre rive, les êtres aimés pour qu'ils puissent à leur tour prendre soin de toi.

Nos pensées vont vers leurs familles et leurs proches, nous partageons leur douleur et leur chagrin. Adieu Thierry et Marie Lise, vous resterez présents dans nos cœurs et dans nos pensées...



La station VTT de la Vallée du Léguer ouvre ses portes dans un cadre préservé.

UN TERRITOIRE PROPICE AUX ACTIVITÉS DE SPORT/NATURE

C'est fait, depuis quelques jours, la station VTT Vallée du Léguer a officiellement ouvert à un public passionné par le VTT et aux personnes désireuses de découvrir le territoire sous une autre forme. Le label station VTTT a été octroyé par le Conseil Général en partenariat avec la Confédération VTT 22 selon des critères précis que la Communauté de Communes a su remplir.



UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Après plusieurs mois de travail, de concertation, d'échanges avec les différents acteurs et grâce au soutien des bénévoles, associations, élus, la station VTT compte aujourd'hui 15 boucles.

De niveau et de longueur variés au départ des 7 communes du canton, elles passent aussi par les communes voisines que sont Plounévez-Moëdec, Lohuec, Loguivy-Plougras et Pédernec permettant ainsi d'étendre la station et de diversifier les paysages, le patrimoine, les reliefs...

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Avant de vous engager sur les chemins, sachez que différentes activités y sont pratiquées et qu'il convient notamment de se renseigner sur les périodes de chasse.

De plus, vous traversez un site fragile, parfois en zones privées sur lesquelles les véhicules motorisés ne sont pas autorisés. Enfin, sur certains tronçons des circuits, vous serez amené à croiser des randonneurs pédestres et équestres, alors prudence !

Location de VTT et divers équipements

15 boucles, plus de 200 kms de circuits balisés

De la randonnée VTT pour tous les goûts !

POUR TOUS LES GOÛTS...

Les plus sportifs pourront s'engager sur des boucles de 42, 67 voire 72 kms avec des ascensions assez spectaculaires comme celles du Ménez Bré ou du Pavé en forêt de Beffou.

Les familles pourront quant à elles emprunter des circuits dont la technicité et la longueur permettent de se balader sans risque et sans trop d'efforts.



Un balisage et un jalonnement de qualité

Une vallée préservée à respecter

Circuit 10 : circuit du Jaudy (11 km)
Départ/arrivée :
place de l'Eglise à Tréglamus
Balisage : —

C'EST PARTI !

Allez, en selle, la station VTT Vallée du Léguer attend votre passage et bientôt vos commentaires sur le site Internet actuellement en construction dont l'adresse est www.stationvtt-valleeduleguer.fr.

UN BALISAGE EFFICACE

Quiconque s'engage sur les chemins retrouvera facilement son itinéraire ; un jalonnement a été soigneusement élaboré selon le numéro et la difficulté de la boucle. Ne soyez pas surpris d'apercevoir ce type de poteaux (photo ci-contre) à la croisée des chemins, il indique clairement la route à suivre.

L'office de tourisme met aussi à disposition de tous et gratuitement un plan donnant les informations générales du circuit.



DES SERVICES PLUS

Afin de rendre un service supplémentaire, la Communauté de Communes envisage de s'équiper de VTT, casques, remorques enfants et sièges-bébé. Le matériel sera mis en location toute l'année. Outre la location de VTT, la Communauté de Communes et les communes de Belle-Isle-en-Terre et de La Chapelle Neuve ont installé 2 stations de lavage, l'une à l'aire de camping-car de Belle-Isle-en-Terre et la seconde au terrain des sports de La Chapelle-Neuve afin de permettre un lavage simple des VTT.

Directeur de publication :
Jean David

Rédaction :
Communauté de Communes
du Pays de Belle-Isle-en-Terre

Création :
Studio Deffontaines
02 96 48 41 98

Imprimerie :
Publi-Trégor, 22300 Lannion

Crédits photo :
Initiales, Office de Tourisme,
Communauté de Communes

BAT : le 17/04/2012